

**RAPPORT REQUIS  
PAR LE RÈGLEMENT 51-102  
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

**Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 4 avril 2017 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin secret, le nombre et le pourcentage des votes exprimés pour ou contre chacune de ces questions et le nombre d'abstentions. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui ont été postés aux actionnaires avant l'assemblée annuelle et qui peuvent être consultés à l'adresse [www.bmo.com/relationsinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationsinvestisseurs).

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé que les actionnaires votent POUR l'élection à titre d'administrateur de chacun des 13 candidats dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR la résolution spéciale sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque, POUR la résolution spéciale sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne et POUR la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres.

**1. Élection des administrateurs**

Un scrutin secret a eu lieu aux fins de la tenue d'un vote sur chaque résolution relative à la nomination de chacun des 13 candidats suivants à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où son successeur sera élu ou nommé. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

<b>Candidat</b>	<b>Votes pour</b>		<b>Abstentions de vote</b>	
Janice M. Babiak	291,033,842	99.55%	1,317,948	0.45%
Sophie Brochu	290,575,847	99.39%	1,775,925	0.61%
George A. Cope	286,869,445	98.12%	5,481,876	1.88%
William A. Downe	290,591,790	99.40%	1,761,530	0.60%
Christine A. Edwards	290,889,665	99.50%	1,460,526	0.50%
Martin S. Eichenbaum	290,869,806	99.49%	1,481,977	0.51%
Ronald H. Farmer	285,542,296	97.67%	6,809,495	2.33%
Linda Huber	290,925,108	99.51%	1,427,845	0.49%
Eric R. La Flèche	290,936,455	99.52%	1,416,563	0.48%
Lorraine Mitchelmore	290,822,247	99.48%	1,529,170	0.52%
Philip S. Orsino	285,937,830	97.81%	6,413,960	2.19%
J. Robert S. Prichard	279,773,150	95.70%	12,578,640	4.30%
Don M. Wilson III	290,542,474	99.38%	1,808,561	0.62%

## 2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin secret a eu lieu sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2017. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions de vote	
299,745,823	97.31%	8,273,730	2.69%

## 3. Résolution spéciale sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution spéciale portant sur les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque au sujet de la rémunération totale des administrateurs et de la suppression des mentions du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non-dirigeants. Le résultat de ce scrutin est le suivant.

Votes pour		Votes contre	
285,979,100	97.82%	6,366,616	2.18%

## 4. Résolution spéciale sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution spéciale portant sur les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne. Le résultat de ce scrutin est le suivant.

Votes pour		Votes contre	
284,232,918	97.22%	8,120,057	2.78%

## 5. Résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
271,244,720	92.78%	21,105,758	7.22%

Le 4 avril 2017.

**Banque de Montréal**

Par : /s/ Barbara M. Muir  
Barbara M. Muir  
Secrétaire générale